



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôtellerie et restauration

Question au Gouvernement n° 4332

Texte de la question

MESURES POUR LE TOURISME

M. le président. La parole est à M. Éric Elkouby, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Éric Elkouby. Monsieur le Premier ministre, avec 84,5 millions de visiteurs étrangers accueillis en 2015, la France est la première destination touristique mondiale. Cependant, les dramatiques attentats ayant ensanglanté notre pays ont porté un sérieux coup d'arrêt à cet engouement pour la France. Les nombreuses agressions dont certains touristes sont victimes contribuent, elles aussi, à ralentir cet essor.

Ainsi, nous avons pu constater depuis janvier 2016 une chute conséquente des arrivées de touristes étrangers en France, avec un recul de 8,1 %. Si ce phénomène touche en premier lieu notre capitale, Paris, ou encore la Côte d'Azur, de grandes villes touristiques comme Strasbourg ou d'autres métropoles sont également concernées.

Le tourisme est une priorité nationale depuis 2012 et face à cette situation, votre gouvernement a rapidement pris les devants pour restaurer l'image et le rayonnement de la France dans le monde. Ce lundi 7 novembre, vous avez réuni le comité interministériel sur le tourisme, ce qui n'était plus arrivé depuis 2003 !

Lors de la réunion de ce comité, vous avez annoncé le déblocage de 42,7 millions d'euros pour relancer l'attractivité économique du tourisme en France, qui représente 1 million d'emplois directs et indirects et 41,4 milliards d'euros de recettes provenant des touristes étrangers.

Si la France est particulièrement visitée par les Européens, les Américains, les Asiatiques ou les Africains, elle l'est aussi, et de plus en plus, par les Français eux-mêmes, ce qui implique de développer une stratégie touristique spécifique auprès de nos concitoyens.

Monsieur le Premier ministre, pourriez-vous nous détailler les objectifs de votre plan en faveur du tourisme et ses retombées ...

M. le président. Merci !

La parole est à M. le ministre des affaires étrangères et du développement international.

M. Jean-Marc Ayrault, *ministre des affaires étrangères et du développement international.* Monsieur le député, vous avez raison, le tourisme représente 7,5 % du PIB et 2 millions d'emplois non délocalisables. Il mérite toute notre attention, notre mobilisation, notre détermination. C'est le sens du comité interministériel présidé par le Premier ministre, qui s'est réuni hier et qui a adopté un plan de soutien de près de 43 millions d'euros, qui

s'articule autour de quatre grands axes.

Tout d'abord, 15,5 millions seront dévolus à la sécurité des touristes, dans les lieux touristiques, les transports, les sites accueillant des spectacles. Sur cette somme, 10 millions seront consacrés au renforcement de la vidéosurveillance.

Pas moins de 10,5 millions serviront à promouvoir notre pays auprès des touristes étrangers et 11 millions à soutenir les professionnels dans la phase difficile qu'ils traversent, en particulier à Paris et sur la côte d'Azur.

Par ailleurs, 6 millions d'euros serviront à encourager le départ en vacances des Français les plus modestes, notamment les retraités : 100 000 d'entre eux bénéficieront d'un dispositif de chèques vacances adapté.

Sur le plus long terme, nous avons décidé d'engager des réformes structurelles.

M. Julien Aubert. Il serait temps !

M. Jean-Marc Ayrault, ministre. Ce sera l'objet de la deuxième conférence annuelle du tourisme que j'organiserai le 17 novembre prochain avec Matthias Fekl, qui rassemblera tous les professionnels, les acteurs des territoires, des régions et des métropoles, et qui se concentrera sur quatre priorités, à savoir l'investissement, l'accueil, la formation, le numérique, avec un objectif : rester la première destination mondiale du tourisme. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. Éric Elkouby](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4332

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 novembre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 novembre 2016](#)